

SYNDICAT MIXTE du SCot ROVALTAIN-Drôme-Ardèche

1, avenue de la Gare – Quartier de la Gare

26300 ALIXAN

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS du COMITE
SYNDICAL du SYNDICAT MIXTE DU SCot ROVALTAIN
Drôme-Ardèche**

Le 8 mars 2017 à 18H00 le Comité syndical s'est réuni à Romans sur Isère sous la présidence de Lionel BRARD, Président du syndicat mixte.

Etaient présents : Mesdames BICHON LAROQUE (4 voix), CHOVIN (2 voix), JUNG (4 voix), LAMBERT (6 voix), ROSSI (3 voix), et Messieurs ANGELI (7 voix), BANDE (4 voix), BONNET (7 voix), BRARD (4 voix), BRUNET (6 voix), CARDI (4 voix), CHANTEPY (3 voix), CHAUMONT (4 voix), CHAUVIN (6 voix), CHOVIN (4 voix), DARD (6 voix), DUBAY (3 voix), GAUTHIER (4 voix), LABADENS (4 voix), LARUE (4 voix), LUNEL (4 voix), PRELON (4 voix), REVOL (2 voix), ROLLAND (4 voix), ROUYEYROL (4 voix), SIEGEL (2 voix), SOULIGNAC (4 voix), VALETTE (6 voix), VASSY (4 voix).

Pouvoirs : de Mme BERTRAND (3 voix) à M.PRELON, de Mme GENTIAL (4 voix) à Mme MOURIER, de Mme GIRARD (4 voix) à M.BRARD, de Mme JAUBERT (4 voix) à M.LARUE, de Mme MOURIER (4 voix) à M.BRUNET, de Mme ROGER DALBERT BANCEL (6 voix) à M.ANGELI, de Mme THORAVAL (4 voix) à M.LABADENS, de M.BRET (3 voix) à M.DUBAY, de M.DELOCHE (2 voix) à M.REVOL, de M.PERTUSA (4 voix) à M.GAUTHIER, de M.PRADELLE (6 voix) à M.BONNET, de M.VALLON (4 voix) à M.SOULIGNAC

Date de convocation : 24 février 2017 - Nombre de délégués en exercice : 45 disposant de 185 voix - Nombre de délégués présents:29 disposant de 123 voix - Nombre de pouvoirs : 12 soit 48 voix

Objet : Contrat vert et bleu : demande de subvention pour le volet animation

Considérant que la mise en œuvre des actions du contrat vert et bleu se poursuit.

Considérant que le contrat contient un volet C « Animation du Contrat » qui comporte plusieurs actions dont trois sont conduites par le Syndicat :

- C0 : création et animation d'un groupe de travail sur la « franchissabilité » des ouvrages (voirie et voie ferrée) existant ou en projet
- C1 : Mise en œuvre et de l'animation de l'ensemble des actions du Contrat vert et bleu (poursuite de l'action engagée depuis octobre 2015)
- C3 : création et animation d'un groupe de travail sur la perméabilité des espaces agricoles et les actions à mettre en œuvre pour la favoriser

Afin de faciliter la gestion et le suivi des subventions, le Conseil régional et le FEDER donnent la possibilité au syndicat de regrouper les 3 actions de ce volet dans un seul dossier de demande de subvention.

Deux de ces actions (C0 et C1) ont fait l'objet de plans de financement spécifiques soumis au comité syndical en 2016.

Afin de regrouper la gestion et le suivi financier, un nouveau plan de financement regroupant les dépenses liées à ces trois actions sur 2 ans (2017-2018) est élaboré comme est établi comme suit :

Actions	Intitulé	Dépenses	Recettes			
			Syndicat mixte	Conseil régional	FEDER	Total
C0, C1, C3	Actions du Syndicat du volet C « animation »	209 518 €	24 096 €	41 903 €	143 519 €	209 518 €
	Taux de financement		11.5%	20%	68.5%	100%

LE COMITÉ SYNDICAL, après avoir délibéré

Pour : 29 délégués dont disposant d'un pouvoir et représentant 171 voix
Contre : 0
Abstention : 0

DECIDE

- **De se prononcer** sur le plan de financement 2017-2018 tel que présenté,
- **D' autoriser** le Président à déposer la demande de subvention auprès :
 - du FEDER pour un montant de 143 519 € soit 68.5% du coût total
 - du Conseil régional pour un montant de 41 903 € soit 20% du coût total
- **d'autoriser** le Président à signer tout document se rapportant à cette décision.

Ainsi fait et délibéré le 8 mars 2017 et ont signé au registre tous les membres présents.

Lionel BRARD
Président

